

**Avis du CSRPN Auvergne-Rhône-Alpes N°AURA-2020-E-029**

**Séance du 15 septembre 2020**

**Avis relatif au plan de gestion de la Réserve Naturelle Nationale de la Haute Chaîne  
du Jura**

Lors de la séance du mardi 15 septembre 2020, le CSRPN a examiné le plan de gestion de la Réserve Naturelle Nationale de la Haute Chaîne du Jura.

Le CSRPN émet un avis favorable en soulignant l'importance du travail réalisé mais en notant cependant quelques lacunes dans ce plan de gestion telles que :

- la méthode d'évaluation du patrimoine naturel qui n'est pas présentée ;
- l'identification de 49 espèces de faune classées en priorité 1 qui ne bénéficient d'aucune action dans le plan de gestion alors que deux espèces classées en priorité 2 en bénéficient ;
- pour la flore, l'absence d'un tableau construit sur le même modèle que pour la faune et qui identifie les priorités de conservation, ce qui rend le choix des 3 espèces végétales patrimoniales injustifié ;
- l'absence de prise en compte des pistes forestières dans les indicateurs, alors que c'est un facteur important pour la conservation du Grand tétras, notamment ;
- au-delà de la classique approche de « l'état de conservation », il conviendrait de prendre en compte les dynamiques spatio-temporelles des écosystèmes forestiers (en intégrant la dimension passée) nécessaires pour aborder l'étude des effets du changement climatique.

Le président du CSRPN  
Auvergne-Rhône-Alpes

Claude AMOROS

